

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT recherche



www.cagiregaronnesalat.fr

# 1 APPRENTI.E ADMINISTRATEUR.TRICE SYSTÈMES ET RÉSEAUX À MANE (31)

Sur un territoire de 55 communes de plus de 18 000 habitants, la Communauté de communes Cagire Garonne Salat a choisi de mettre en œuvre une politique de services pour sa population et développe un projet d'investissements pour l'avenir.

Sous la direction de la responsable informatique de la communauté de communes, l'alternant(e) en administration réseaux assurera les missions et activités suivantes :

#### **MISSIONS PRINCIPALES**

- Gestion et monitoring des HyperV
- Surveillance des serveurs distants (mail, VPN, web)
- Gestion des sauvegardes
- Interventions auprès des agents (installation de logiciels, réparations matérielles...)
- Mesurer et analyser le niveau de sécurité de l'infrastructure
- · Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité
- · Accompagnement du service communication pour la gestion du site internet et de l'intranet

### **COMPÉTENCES**

#### SAVOIR FAIRE

- Windows Server 2022, Windows 10/11
- Active Directory
- Virtualisation Hyper-V / VMware
- Sauvegarde NAS Synology, Iperius Backup et Wooxo
- Pare-feu (Pf Sense et Stormshield)
- Switch, routeurs, cœur de réseau, firewall...
- Protocoles réseau TCP/IP, Vlan, DHCP, DNS, VPN
- Git
- Sécurité
- Dépannage utilisateurs
- Docker (serait un plus, optionnel)

## **PROFIL RECHERCHÉ**

- BTS Systèmes numériques
- Technicien systèmes réseaux et sécurité
- BTS services informatiques aux organisations

#### SAVOIR ÊTRE

- Esprit d'analyse et d'initiative
- Rigueur et capacité d'adaptation
- Autonomie
- Bon relationnel
- Disponibilité

CANDIDATURES À ADRESSER AU PLUS TARD LE 20 JUIN 2025

#### **APPRENTISSAGE TEMPS COMPLET 35H HEBDOMADAIRES**

- Temps complet 35h hebdomadaire
- Poste basé à Mane (31) et intervention sur les différents sites du territoire

Candidature avec lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur le Président, exclusivement par mail, à l'adresse suivante :